



128, Bld Auguste Blanqui
75013 PARIS
Tél. 01 44 08 69 30
Fax 01 44 08 69 40
www.snuipp.fr

Paris, le 3 avril 2011

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Éducation Nationale,
de la jeunesse et de la vie
associative
110, rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Vous avez installé mardi 29 mars 2011 le Conseil scientifique sur les discriminations, en lui demandant explicitement d' « identifier et combattre les freins à la relance de l'égalité des chances », et « d'améliorer l'égalité entre les filles et les garçons ». Ces deux problématiques sont importantes notamment pour assurer de meilleures orientations scolaires. Pour autant, nous regrettons qu'elles constituent les seules priorités de la lettre de mission adressée à Monsieur François Héran, appelé à présider le Conseil scientifique.

En septembre dernier, vous aviez été destinataire d'un rapport sur la perception des discriminations à l'école qui montrait bien toutes les dimensions de ces phénomènes. Le rapport traitait successivement du handicap, du sexisme, de l'homophobie mais aussi du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie. Nous avons alors apprécié positivement les constats et les analyses présentés dans le rapport, en particulier la volonté d'identifier pour chacune de ces discriminations les mécanismes qui les sous-tendent et la nécessité d'un travail spécifique sur chacune d'entre elles.

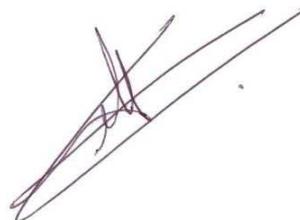
Comme nous l'avons déjà souligné à l'époque, nous pensons que l'école primaire a toute sa place dans ce travail d'éducation alors que tous les spécialistes affirment que les stéréotypes et comportements discriminatoires s'ancrent très jeunes et que dans ces domaines aussi, la prévention a montré son efficacité.

L'école a en charge de former les citoyens du XXI^e siècle, responsables et respectueux les uns des autres. La lutte contre les discriminations, dès l'école primaire, est pour nous un des piliers de l'éducation civique. La réussite des enfants à l'école passe aussi par leur bien-être. Harcelés ou harceleurs, violents ou discriminés, certains enfants sont en souffrance et leur parcours scolaire s'en ressent. Nous sommes demandeurs de décisions concrètes pour inciter les enseignants et les équipes d'école à bâtir des projets, leur permettre de les réaliser et leur en donner les moyens.

Monsieur le Ministre, notre syndicat, avec d'autres, intervient depuis des années auprès de votre ministère pour que la lutte contre les discriminations devienne une réelle priorité.

Nous souhaitons en conséquence que soit intégrées dans les missions du Conseil scientifique sur les discriminations, des recommandations de travail sur l'ensemble des discriminations et sur l'implication de l'école primaire en particulier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus respectueuses.

A handwritten signature in red ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Sébastien SIHR